

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 46 (1908)
Heft: 51

Artikel: Un geste à supprimer
Autor: Fumisticus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-205535>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 11.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



CONTEUR VAUDOIS

PARAÎSSANT TOUS LES SAMEDIS

Fondé en 1861, par L. Monnet et H. Renou.

Rédaction, rue d'Etraz, 23 (1^{er} étage).

Administration (abonnements, changements d'adresse),
E. Monnet, rue de la Louve, 1.

Pour les annonces s'adresser exclusivement
à l'Agence de Publicité Haasenstein & Vogler,
GRAND-CHÈNE, 11, LAUSANNE,
et dans ses agences.

ABONNEMENT : Suisse, un an, Fr. 4 50;
six mois, Fr. 2 50. — Etranger, un an, Fr. 7 20.

ANNONCES : Canton, 15 cent. — Suisse, 20 cent.
Etranger, 25 cent. — Réclames, 50 cent.
la ligne ou son espace.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

NOS PRIMES

Jusqu'au 15 janvier, nous offrons à nos abonnés les ouvrages suivants, à prix réduit: *Foyer romand*, années 1887 à 1905, à fr. 1. le vol. — *D'après nature*, par Eugénie Pradez, fr. 1. — *Au village*, par Wilkins, fr. 1. — *Pernette*, par Edouard Rod, fr. 1. — *David Livingstone*, par Blaikie (2 vol.), fr. 2. — *Causeries scientifiques*, par le Dr Krapff, fr. 2. 50.

L'ART DE DONNER

La « façon de donner vaut mieux que ce qu'on donne ». A quel moment de l'année ce mot si juste du poète est-il plus de saison que maintenant? A vrai dire, il n'est déplacé en aucun temps et, faute de l'avoir médité, beaucoup se sont aliéné la reconnaissance de ceux-là mêmes à qui ils voulaient ménager une joie. Pour qu'un cadeau fasse plaisir, il faut tout d'abord qu'il vienne du cœur. Un brin de fantaisie, d'originalité, dans l'objet donné, est toujours de mise. Cet objet ne doit être ni tout à fait inutile, ni utile uniquement. S'il ne sera à rien du tout — comme certaines broderies d'un usage inconnu — celui qui le reçoit en aura bien vite assez; s'il n'est qu'utilité, il ne charmera jamais l'esprit, et puis on l'achètera bien soi-même, sans attendre qu'on vous en fasse présent.

Mettons donc dans nos étrennes un peu de nous-mêmes et un peu de poésie.

Aux enfants et aux pauvres diables, il est permis de donner plus qu'à d'autres et en tout temps: les premiers ne se rassasient jamais de menues joies, les pauvres les connaissent, hélas! si peu.

Il y a des gens qui, vers le milieu de décembre, sont régulièrement pris par la maladie des étrennes: il faut qu'il en fassent, non seulement à leurs proches, mais encore aux parents les plus éloignés, à chacun de leurs amis, à leur patron, au propriétaire de la maison qu'ils habitent, aux voisins, aux connaissances, etc. On les voit courir les rues, les bras chargés de paquets blancs ficelés de rose, allant de la confiserie au bazar, du bazar à la poste et vice-versa. Vous aurez beau leur dire qu'ils obtiennent une bonne partie de leur prix à leurs largesses, ils vous répondront que « cela fait aller le commerce », et les négociants ne les contrediront pas.

Cette flèvre des cadeaux, notre canton ne la connaît jadis pas à Noël, non plus d'ailleurs que les autres pays latins. Il n'y a pas bien longtemps encore, en effet, les étrennes se donnaient le jour de l'An et sans qu'on allumât les bougies d'un « sapelot ». On échangeait, au sein de la famille, de menus présents, des fleurs, des « cornets de bonbons », dont les femmes et les enfants sont toujours friands; les vieux réchauffaient les souvenirs de leur jeunesse en débouchant une vieille bouteille de derrière les fagots; on faisait honneur au dîner ou au souper de fête; on disait ou l'on chantait de jolies choses gauloises, dont nul ne s'offusquait, et l'on s'en

allait en bande humer l'air vif durant une heure ou deux.

Tout cela change de plus en plus, de même que s'est altéré le sens primitif du mot *cadeau*. On appelait originellement de ce nom la lettre capitale enjolivée de traits de plumes, d'arabesques, d'enlacements ou petites chaînes, et, par extension, ces ornements eux-mêmes dont les anciens scribes étaient si fiers et qui donnaient tant de grâce à leurs écrits. Le mot latin était *catellus*, d'où l'on a fait *capdel* en provençal et *cadeau* en français. Ce n'est qu'au XVI^e siècle que *cadeau* commença à être usité en dehors de l'art du calligraphe et eut le même sens que *futilité*. *Faire des cadeaux* devint l'équivalent de *s'amuser à des riens*. On lit dans le *Mariage forcé* de Molière: « J'aime les visites, les cadeaux, les promenades, en un mot toutes les choses de plaisir ». A cette époque-là (XVII^e siècle), le mot s'employait dans le sens spécial de régal, de petite fête inspirée par des sentiments de galanterie, et l'on disait communément: « Donner aux femmes un cadeau de musique et de danse ». La Fontaine ne détestait pas ces sortes de divertissements; mais il entendait ne pas être trompé. N'est-ce pas lui qui s'écria un jour:

Dieu me garde de feu et d'eau,
De mauvais vin dans un cadeau !

Avec le bon fabulist, nos lecteurs penseront que si « les petits cadeaux entretiennent l'amitié », encore faut-il qu'ils témoignent chez celui qui les fait la plus scrupuleuse délicatesse de sentiment. Foin de ces donneurs d'étrennes qui achètent au rabais et vous gratifient de choses avariées, comme ils ne se gênent pas de le faire avec leurs domestiques!

Pour être un cadeau digne de ce nom, l'objet offert ne doit pas être non plus d'une trop grande valeur; autrement ce ne serait plus un cadeau, mais une donation, et le donataire en serait confus, furieux et écrasé pour longtemps:

Un service au-dessus de toute récompense
A force d'obliger tient presque lieu d'offense.

Soyons mesurés dans nos étrennes, comme dans nos goûts; demeurons avant tout sincères et loyaux; ne jouons pas au généreux quand nous n'en avons pas le moyen et ne réglions pas le gargon boulanger ou le facteur d'un vin qui sente le bouchon.

X.

Un geste à supprimer.

Combien étrange et ridicule,
Notre façon de saluer:
Depuis l'aurore au crépuscule
On voit le chapeau remuer,

S'élever bien haut sur la tête
Pareil au bois d'un cerf dix-cors,
S'étendre comme une arbalète,
Ou s'abaisser jusqu'à mi-corps.

Le geste n'a rien qui déplaît
Chez les jeunes gens chevelus:
Les cheveux, ça vous met à l'aise,
Mais quel four, quand on n'en a plus!

Ce décoiffement si grotesque
A chacun devrait sembler fou,
Et n'est-il pas indécent, presque,
D'exhiber ainsi son genou ?

Croit-il que son talent le sauve,
Ce grand orateur bedonnant
Qui semble dire à tout venant:
Voyez, constatez, je suis chauve !

FUMISTICUS.

DIEU VOUS BÉNISSE!

GAGE que dans vos discours — je suppose que vous êtes appelé à prononcer dans le monde, politique ou autre, de longues ou brèves harangues, que personne n'écoute —; gage que dans vos écrits — vous faites peut-être des livres, qui ne se vendent pas, ou des journaux, que l'on met au panier, encore ceints de leur bande virginal —; gage que dans vos lettres d'affaires ou intimes — qui donc n'en écrit? —; gage, enfin, que dans la simple conversation — tout le monde converse, et chaque jour, et avec Pierre, Paul, Jacques et Jean — vous faites usage d'une foule de mots, d'expressions, de dictons, de citations, etc., dont non seulement l'origine, mais souvent aussi le sens exact vous sont inconnus?

Oh ! ne vous récriez pas ! C'est ainsi; le contraire est presque impossible. Et vous chagrinerez moins encore de commettre ce petit péché involontaire, si c'en est un. Nous sommes tous logés à la même enseigne.

Ainsi, tenez, par le temps de brume, de pluie, de froidure dans lequel nous vivons, il vous arrive, n'est-ce pas, vingt fois, trente fois par jour de dire à quelqu'un: *Dieu vous bénisse !* Savez-vous pourquoi? — Parbleu ! parce que cette personne éternue ! exclamez-vous. — Sans doute, mais pourquoi ne lui dites-vous pas aussi: *Dieu vous bénisse !* lorsqu'elle se mouche, crache, ou satisfait à tout autre infirmité, faiblesse ou besoin de notre humaine nature?... Allons, pourquoi?... Ah ! voilà,... vous ne savez pas.

Eh bien, voici. C'est parce que chez les anciens, l'éternuement était un augure. On l'interprétait de diverses façons: favorable de midi à minuit; défavorable, au contraire, de minuit à midi. L'éternuement était un signe de bonheur ou de malheur pour les autres, suivant qu'on éternuait à leur droite ou à leur gauche; mais quel qu'il fût, on le considérait toujours comme un signe sacré, et l'on saluait ceux qui éternuaient en disant: *Que Jupiter te conserve ou t'assiste !*

C'est de là vraisemblablement que l'usage s'est introduit chez les chrétiens de dire à ceux qui éternuaient: *Dieu vous bénisse !*

Quant à la raison pour laquelle l'éternuement était un augure, on ne paraît pas l'avoir encore trouvée. De tout temps, l'éternuement a été partout l'objet d'une certaine attention.

S'il fallait en croire les Juifs, lorsque Adam fut chassé du paradis, Dieu ordonna que l'homme n'éternuerait qu'à l'instant de sa mort, et les